

Extrait de Walter Hesbeen (coord.), *Inclusion, exclusion et vulnérabilités*,
© Éditions Seli Arslan, 2024

Fragilité et vulnérabilité – quelle éthique pour un juste accompagnement ?

Walter Hesbeen

Introduction

Si la vie humaine est par nature fragile – *ne dit-on pas qu'elle ne tient qu'à un fil ?* – et si nous sommes, de ce fait, chacune et chacun vulnérables, observons qu'il est des situations où cette intrinsèque fragilité est davantage fragilisée et où le risque qui en découle d'être touchés, blessés, de se sentir meurtris voire humiliés est particulièrement accru. Nous pouvons être blessés en notre chair, mais aussi, selon le cas, en notre être, c'est-à-dire, quelles qu'en soient la cause et les mécanismes qui y conduisent, blessés en notre existence avec le sentiment d'être atteints en notre dignité, d'être amoindris en notre humanité.

La dépendance toute momentanée que nous subissons parfois du fait d'un événement pathologique ou traumatique peut nous aider à prendre conscience de la nature de notre vulnérabilité en regard des manières d'être, de faire, de s'exprimer ou encore de s'organiser des professionnels dédiés à notre situation ou des personnes que nous côtoyons. Cependant, lorsque la dépendance est innée ou acquise, ou lorsqu'elle s'installe progressivement pour devenir définitive, elle ne place pas les personnes concernées dans la même situation et ne les confronte pas à un risque similaire de se sentir blessées, de se voir diminuées ou de se percevoir comme telles.

Que ces dépendances – ou les déficiences qui les génèrent – soient physiques ou psychiques, intellectuelles ou cognitives, économiques, culturelles ou sociales, etc. importe peu au fond pour penser la relation à l'humain et son questionnement éthique dans la pratique professionnelle ou, plus largement, dans les rapports humains du quotidien.

Limitations et vie ordinaire

Ce n'est pas la nature des limitations ou difficultés qui compte ici, mais bien la manière de les reconnaître, de les prendre au sérieux, de se soucier de leurs effets sur le déroulement de la vie ordinaire d'une personne et de son rapport plus ou moins fluide au monde et à l'humanité. S'en soucier, c'est y porter intérêt afin de se montrer attentifs – individuellement et collectivement – à ce qui se vit, à ce qui inquiète ou fait peur, à ce qui se subit et à tout ce qui pourrait altérer, à tout ce qui pourrait blesser un bien fragile parfois sentiment de dignité. Le but de ce que nous pouvons qualifier de *vigilance éthique* est de ne pas infliger de blessures supplémentaires, de ne pas ajouter d'inutiles difficultés à ce qui est parfois si compliqué à vivre et à supporter.

Cela nous concerne chacune et chacun. N'est-ce pas lorsque nous percevons combien nous sommes vulnérables du fait de notre fragilité fragilisée – même très momentanément – que nous apprécions l'importance de l'attention particulière et bienveillante que l'on nous porte ; que nous ressentons aussi le bienfait de la juste sensibilité dont on fait preuve à notre égard ; et que nous apprécions, plus qu'en toute autre circonstance, la pertinence des réflexions professionnelles ou autres qui nous concernent ?

Accompagner : marcher et partager

Face à de telles situations humaines marquées par un risque parfois majeur de vulnérabilité, les professionnels de la relation à l'humain – sans distinction ni de qualification, ni de métier exer-

cé – se trouvent de la sorte appelés à faire preuve d'une vigilance éthique renforcée. Une telle vigilance se présente comme indispensable en vue de proposer un accompagnement pertinent ou – plus modestement – afin d'essayer de l'identifier et de l'initier.

Rappelons-nous que le verbe accompagner indique que l'on sera *compagnon de voyage* ou que l'on se propose de l'être ; le compagnon d'un bout de chemin que l'on va parcourir ensemble. Et être compagnon ne consiste pas seulement à « marcher avec » mais aussi, et principalement, à *partager quelque chose*. Si, étymologiquement, le terme « compagnon » renvoie au fait de « partager le pain », ce dont il est question ici c'est de mettre en partage des savoirs, des techniques, des expériences, mais aussi une réflexion, une attention, une précaution et l'éventuelle mise en garde – voire protection – qui en découle.

La nature première du partage à l'occasion de l'accompagnement peut être désignée par l'expression « tenir conseil » développée par Alexandre Lhotellier¹, qui précise qu'il s'agit du conseil sans conseils : *tenir conseil n'équivaut pas à donner des conseils*, même si ces derniers peuvent parfois se révéler aidants et, à ce titre, utiles et bienfaisants.

Une destination

Parcourir un bout de chemin ensemble, c'est accompagner vers une direction, ce qui nécessite de déterminer une destination ; une destination désirable, c'est-à-dire qui fait sens et qui se révèle – a priori – motivante. Une destination néanmoins qui, chemin faisant, pourra être ajustée voire abandonnée au gré des cheminements intérieurs, des prises de conscience, des convictions qui se forgent ou des craintes qui surgissent.

Pour aider à identifier cet horizon désirable, il peut être utile ici de se référer à la *métaphore de la carte routière*. En effet, la carte routière que nous déployons ne nous indique jamais où nous devons

1. A. Lhotellier, *Tenir conseil. Délibérer pour agir*, Paris, Seli Arslan, 2001.

nous rendre. Elle montre cependant les destinations possibles et met en lumière les différents chemins qui existent pour cheminer, pour se déplacer d'un endroit à un autre.

Pour déployer cette carte routière par nature singulière, les professionnels sont conduits à faire preuve d'une *intelligence du singulier*, qui leur permet d'établir – ou de tenter d'établir – des liens entre toutes les composantes d'une situation humaine au sein de laquelle ils interviennent. C'est grâce à cette intelligence qu'ils peuvent chercher à mieux comprendre la situation et à identifier plus finement ce qui est important pour la personne concernée et, de ce fait, se révéler pertinents dans leur accompagnement. Outre cette intelligence, mettons ici l'accent sur l'importance de leur discours, sur la qualité de leur parole.

En effet, dans la métaphore de la carte routière, la parole des professionnels prend une importance toute particulière, non pour désigner par un propos autoritaire l'endroit où il faut se rendre, ni pour chercher à convaincre que telle est *la* bonne destination, mais bien pour *tenir et proposer un discours éclairant et, à ce titre, aidant quant à la nature des possibles*, aux avantages de tel chemin, aux contraintes ou exigences de tel autre. On comprend qu'il s'agit d'un discours subtilement pensé et élaboré en équipe avec le bénéficiaire ou son entourage selon ce que permet la situation.

Une manière de préciser l'intention qui anime le déploiement de la carte routière et l'accompagnement qui en découle peut être contenue dans l'intention de *porter une attention particulière à la personne et à son entourage en vue de leur permettre – ensemble – de vivre du mieux possible ce qu'ils ont à vivre*. En référence à l'esprit même de la réadaptation¹, ne s'agit-il pas d'*œuvrer, tant individuellement que collectivement, pour aider ces personnes à trouver – ou retrouver – belle allure sur le chemin, dans la situation qui est la leur* ? Cette allure peut être qualifiée de « belle » car protégée – voire débarrassée – d'inutiles difficultés et donc de blessures supplémentaires.

1. W. Hesbeen, *Penser le soin en réadaptation. Agir pour le devenir de la personne*, Paris, Seli Arslan, 2012.

Informers, témoigner et former

Pour les professionnels de la relation à l'humain, se soucier de ce qui vient inutilement rajouter de la difficulté lorsque la fragilité humaine est fragilisée, s'inquiéter de la vulnérabilité des personnes concernées s'inscrit, au fond, dans une préoccupation de santé publique animée par le sens du bien commun qui s'exprime au cœur même de la société. Il apparaît de la sorte que ces professionnels, par le choix du métier qu'ils ont opéré, ont la possibilité – ne pourrions-nous pas dire le devoir ? – de se situer comme des *acteurs de santé publique et des vecteurs d'apaisement*.

Il s'agit de se situer en tant qu'acteurs de santé publique – ce qui ne relève pas, bien entendu, des seuls professionnels de la santé – et en tant que vecteurs d'apaisement précisément car c'est de la vulnérabilité des êtres humains au sein de la société dont il est ici question. Leur vigilance, les éclairages qu'ils peuvent apporter, les enseignements qu'ils peuvent dispenser, les interpellations voire indignations qu'ils peuvent exprimer, les initiatives qu'ils sont capables de prendre, la créativité qu'ils peuvent exprimer, la façon dont les stagiaires peuvent s'élever à leur contact... : tout cela se présente, à mes yeux, comme une valeur ajoutée tant pour l'exercice de leurs différents métiers que pour un peu moins d'exclusion au sein de la société.

Et cela n'est pas rien !

Walter Hesbeen, infirmier et docteur en santé publique, est responsable pédagogique du GEFERS (Groupe francophone d'études et de formations en éthique de la relation de service et de soin), Paris et Bruxelles, Professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et rédacteur en chef de la revue Perspective Soignante.

Extrait de Walter Hesbeen (coord.), *Inclusion, exclusion et vulnérabilités dans les établissements de soins et médico-sociaux*, © Éditions Seli Arslan, 2024
Reproduction soumise à demande d'autorisation.